

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
24/02/2021

Dossier complet le :  
24/02/2021

N° d'enregistrement :  
f09321p0060

#### 1. Intitulé du projet

PROJET-PILOTE BIOHUT TRAIL - Création d'un corridor écologique à proximité de l'avant-port de Port-Fréjus

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom /

Prénom/

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DE GESTION DU PORT DE FREJUS

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

LONGO Gilles, Vice-Président

RCS / SIRET

4 2 0 8 7 7 8 8 8 0 0 0 1 6

Forme juridique SEM

#### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
15. Récifs artificiels	Installation temporaire de 6 modules expérimentaux BIOHUT TRAIL sur les petits fonds sableux infralittoraux de l'extrémité ouest de la plage du Capitole. Les modules sont des structures en tiges d'acier façonnées et coquilles d'huîtres de 0,2 à 1 m de hauteur pour une longueur de 0,8 à 2,5 m. Nomenclature IOTA : travaux en contact avec le milieu marin dont le montant est inférieur au seuil de 160 000 € TTC : projet non soumis à autorisation ou déclaration.

#### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Projet de recherche et développement financé par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée :

- Installation temporaire (3 ans) d'un récif de 6 modules BioHut originaux mis au point par la société Ecocean démontables fixés sur ancrés à vis ;
- 2 visites organisées par an pour le public dans le cadre de l'Aire Marine Éducative de Fréjus, accès libre du public pour sensibilisation (support pédagogiques et panneaux d'information) ; la forme des modules est conçue pour susciter l'intérêt du public ;
- Suivi scientifique des peuplements pour mesurer l'efficacité écologique du dispositif (3 relevés des peuplements /an) ;

Le bilan scientifique, pédagogique et technique à l'issue des 3 années de ce projet pilote conditionnera la demande de pérennisation des installations.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Ce projet expérimental d'une durée de 3 ans poursuit un double objectif pédagogique (visites des modules immergés par des groupes scolaires) et de restauration écologique (nurseries et corridor écologique pour poissons et crustacés) des petits fonds marins situés à proximité d'un port :

- Un objectif écologique : Améliorer la connectivité entre les bassins portuaires et le milieu naturel en installant 6 modules-relais adaptés à la taille des jeunes poissons à proximité de l'entrée du port ;
- Un objectif pédagogique : Proposer un support pédagogique au jeune public dans le cadre de la mise en œuvre de l'Aire Marine Éducative de Fréjus.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Les modules Biohut Trail seront installés sur la concession domaniale portuaire à proximité de l'avant-port de mai à octobre, mois durant lesquels ils assurent leur fonction de corridor écologique en accueillant les jeunes poissons qui cherchent à gagner le milieu ouvert. Les modules seront déplacés dans l'avant-port à l'abri de la digue entre les mois d'octobre et mai afin de les protéger des tempêtes hivernales.

Les 6 modules de taille modeste sont fabriqués en tiges d'acier et coquilles d'huîtres. Ils sont fixés à 2,1-3,5 m de profondeur sur 18 ancras à vis de type Skrew foncées manuellement dans le sable.

Une bouée de signalisation et de repos ancrée sur ancre à vis est dédiée à chaque module. Un sticker collé sur la bouée délivre des informations pédagogiques adaptées au public visé en correspondance avec chaque module.

L'installation d'un panneau d'information sur la plage permet au public de visiter les installations en autonomie.

Les modules sont démontables et transportables afin qu'ils puissent être réservés dans l'avant-port à l'abri de la digue entre les mois d'octobre et mai dans le but d'éviter leur destruction par les tempêtes hivernales. Durant ces mois, les fonctionnalités de nurserie et de corridor destiné aux poissons et crustacés n'ont pas lieu d'être favorisées.

Les travaux d'installation consistent au fongage manuel de 24 ancras à vis de type Skew, la fixation des modules sur ces ancras par 3 manilles, et l'installation d'un panneau d'information 1x2m sur la plage.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Les modules sont conçus pour :

- Assurer les fonctions écologiques de nurserie et de corridor entre les bassins portuaires où sont déjà installés des modules "Biohut Quai" et "Biohut ponton" et le milieu marin ouvert ;
- Éveiller l'intérêt du public par des formes esthétiques et ludiques, ainsi qu'un contenu pédagogique adapté.

La durée prévue du projet-pilote est de 3 années, au terme desquelles les modules seront retirés ou pérennisés après demande d'autorisations adaptées en fonction des résultats des relevés scientifiques visant à mesurer leur efficacité.

Durant ces trois années, le site fera l'objet de suivis scientifiques et de visites du public :

- 3 relevés faune-flore par an en plongée, réalisés par Ecocean, soit un total de 6 sessions de suivi scientifique ;
- 2 animations par an à destination du public organisées par le port et ses partenaires (Enseignant, Ecocean) dans le cadre de l'Aire Marine Éducative de Fréjus.

Le site sera par ailleurs en accès libre au public depuis la plage où sera installé un panneau d'information présentant les installations et un guide de visite.

Au terme des 3 années d'expérimentation, Ecocean produira un rapport d'activité présentant le bilan écologique et pédagogique du projet-pilote.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Évaluation simplifiée des incidences sur les sites Natura 2000.

Le site d'implantation des modules est entièrement compris dans le domaine portuaire en concession. Un porter à connaissance sera transmis au service gestionnaire du DPM de la DDTM du Var ;

Le projet n'entre pas dans les critères de la déclaration / autorisation au titre de la Loi sur l'Eau. Un porter à connaissance sera transmis au service Environnement marin de la DDTM du Var.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale d'emprise des installations	500 m <sup>2</sup>
Nombre de modules	6
Hauteur des modules	0,2 - 1 m
Longueur des modules	0,8 - 2,5 m

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Plage du Capitole à Fréjus (extrémité ouest, en limite du domaine portuaire)

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 06°45'04"E Lat. 43°25'13"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Znieff marine de type 1 « De Ponteau à la Pointe de Carro » (93M000023).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Fréjus
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aléa inondation (Argens , Reyran, Vernède et principaux vallons) : PPRI approuvé le 26/03/2014.  Aléa inondation (Pédégal, Valescure) : PPRI approuvé le 06/05/2002. Révision prescrite le 15/07/2015, mise en opposabilité immédiate de 15/07/2015.  Aléa Incendies de Forêt : PPRIF approuvé le 19/04/2006, révisé les 12/02/2009 et 27/08/2012.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	à 800 m de la ZSC Natura 2000 n° FR9301627 "EMBOUCHURE DE L'ARGENS", en partie marine.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seules trois espèces marines de poissons ont justifié la désignation du site au réseau Natura 2000 : l'alose feinte ( <i>Alosa fallax</i> ), le barbeau méridional ( <i>Barbus meridionalis</i> ) et la lamproie marine ( <i>Petromyzon marinus</i> ). Ces trois espèces ne constituent aucun enjeu de conservation vis-à-vis du projet.  Le projet n'a aucune incidence sur les habitats naturels marins inscrits au FSD

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Submersion marine
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun projet en cours connu à proximité.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Aucun effet négatif notable n'est généré par le projet sur l'environnement ou la santé humaine.

Les incidences négatives brutes du projet sont très faibles :

- Le risque de transfert de pollution entre l'avant-port et le site d'implantation lors de la réservation hivernale des modules est jugés très faible.
- Très faible dérangement de la faune pendant les visites des modules (2 visites organisées par an, libre accès du public).
- Altération négligeable des peuplements de faune et flore des modules durant le transport pour la réservation hivernale.

L'adoption de 2 mesures de réduction rend ces incidences négligeables :

MR1 : Installation et mise en réservation des modules : Les modules sont déplacés par traction dans l'eau, soutenus par des parachutes sans être remontés en surface. Absence de mise en œuvre de moyens de levage mécanique.

MR2 : Un panneau d'information implanté sur la plage précise le bon comportement à adopter vis-à-vis des peuplements, le personnel encadrant est formé (Ecocean).

Cf le document de cadrage joint en annexe du présent formulaire (Réf D21-02).

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de l'analyse exposée ci-dessus, les très faibles incidences négatives induites par ce projet sur l'environnement ne justifient pas la production d'une étude d'impact.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Dossier de cadrage (Ref D21-02) annexé à la présente demande.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Fréjus

le, 24/02/2021

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

S.E.M. de GESTION du PORT de FREJUS

Le Vice-Président

Gilles LONGO

**S.E.M. DE GESTION PORT-FREJUS**  
CAPITAINEURIE  
83606 PORT-FREJUS Cedex  
Tél. 04 94 82 63 00 - Fax 04 94 51 48 52  
Siret 420 877 888 00016 - APE 9329 Z